

## **Équipements de réfrigération et de climatisation : Vers l'élimination progressive des HCFC**

**L'élaboration d'une stratégie nationale pour l'élimination progressive de l'utilisation des gaz nocifs pour l'environnement dans les équipements de réfrigération, de climatisation et d'industrie HCFC, a constitué le thème central d'un atelier organisé au Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (Ceneap) en coordination avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi).**

Parmi les objectifs de cette stratégie, qui s'inscrit dans le cadre du programme national d'élimination des HCFC nocifs pour la couche d'ozone et le climat, mettre un terme à l'utilisation des gaz polluants à l'horizon 2010-2013. Au cours de cet atelier, il a été procédé à la présentation des lignes directrices visant à éliminer graduellement les HCFC en Algérie à travers les aspects juridiques et techniques. Il s'agit également de connaître l'éligibilité des projets au financement du fonds multilatéral. Les participants ont pu également, durant cette rencontre, échanger les points de vue et les expériences sur les moyens permettant l'élimination des HCFC en vue de protéger la couche d'ozone. A ce propos, le directeur général du Ceneap, El Hadi Makboul, a souligné que les groupes de travail mobilisés pour l'élaboration de cette stratégie ne ménageront aucun effort pour préparer ce projet dans le but de protéger l'environnement, notamment la couche d'ozone. Cette démarche, a rappelé le responsable, s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à respecter et mettre en œuvre le Protocole de Montréal qu'elle a ratifié en 1993. Il a précisé dans ce contexte que le Ceneap vient d'achever un premier projet sur l'élaboration d'un code « de bonnes pratiques pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation ainsi que la mise à jour des programmes de la formation professionnelle ».

Le directeur général du centre a indiqué que ce projet, proposé par l'Onudi, nécessite des études sur terrain d'envergure nationale qui seront effectuées par les institutions et les opérateurs nationaux concernés par le projet. Pour sa part, un expert international et représentant de l'Onudi, Sidi Menad Si Ahmed, a souligné l'importance de l'élaboration de cette stratégie nationale pour l'élimination progressive des gaz causant l'appauvrissement de la couche d'ozone. M. Sidi Menad a souligné la nécessité de respecter le tableau des horaires fixés pour la préparation du programme national pour éliminer graduellement ces gaz et le soumettre au comité exécutif du fonds multilatéral avant la fin juillet 2010 en vue de bénéficier d'aides financières. L'élaboration de ce programme exige, selon le responsable, la connaissance du volume des gaz utilisés dans les équipements de réfrigération et de climatisation, ainsi que dans l'industrie manufacturière et l'établissement d'une liste de projets avant juillet 2010.

Dans ce contexte, l'expert a souligné l'impératif de recourir à l'utilisation des technologies propres et renouvelables et de renoncer à l'utilisation des équipements industriels polluants, à l'origine de l'émission de ces gaz. L'Algérie qui a, à ce jour, contribué à l'élimination de 2000 tonnes des gaz HCFC et du dioxyde de carbone doit respecter son engagement visant l'arrêt de l'utilisation de ces gaz en 2013, a ajouté M. Sidi Menad. Il a, d'autre part, insisté sur l'importance de faire appel aux compétences dans la réalisation de ces projets qui doivent aussi tenir compte de la problématique des changements climatiques. L'expert a également rappelé la problématique du carbone devenue, a-t-il dit, le centre d'intérêt des pays industrialisés, appelés actuellement à éliminer ce gaz polluant. Selon un participant à cet atelier, un premier projet destiné à l'élimination des HCFC est actuellement en dernière phase d'élaboration, précisant que l'Onudi a envoyé des équipements de transfert au profit de 100 entreprises publiques et privées concernées par le projet. Les cadres de ces entreprises bénéficieront d'une formation en matière d'utilisation et de maintenance de ces nouveaux équipements non polluants.